

NOTICE D'INSCRIPTION

1	Lire ce document
2	<p>S'inscrire en ligne ¹ www.ecole-rockefeller.fr ↳ Nos formations → Santé → Aide-Soignant DE</p> <p>¹ Si vous avez déjà un compte c'est-à-dire déjà eu une inscription à l'Ecole Rockefeller, vous devez saisir votre adresse mail et réinitialiser votre mot de passe</p>
3	<p>Envoyer par courrier recommandé l'ensemble des documents (liste page 3) à :</p> <p style="text-align: center;">ECOLE ROCKEFELLER Sélection AIDE-SOIGNANTE 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08</p>
4	<p>Inscription DU LUNDI 15 AVRIL AU VENDREDI 14 JUIN 2024</p> <p style="text-align: center;">Aucun frais d'inscription</p> <p style="text-align: center;">Scolarité gratuite à l'IFAS Rockefeller (Prise en charge Région AURA - lire conditions de gratuité pages 4 & 5)</p>
5	<p>Suivi de l'évolution de votre dossier sur le portail d'inscription Pour toute question, une adresse mail unique : selection@ecole-rockefeller.com</p>
6	<p>IMPORTANT : L'IFAS Rockefeller est hors groupement. Ce qui signifie que vous pouvez vous inscrire à l'Ecole Rockefeller et dans un autre institut de votre choix sur Lyon ou autres régions</p>

CONDITION D'ACCÈS À LA FORMATION

Être âgé de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation. Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

Le nombre de places ouvertes est de 124.

LIEU DE DÉROULEMENT & DATES DES ÉPREUVES

ECOLE ROCKEFELLER – 4 avenue Rockefeller – 69008 LYON

Date de l'épreuve d'admission : **du lundi 20 mai au mardi 25 juin 2024 (date et heure précisées sur la convocation)**

NATURE DES ÉPREUVES

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation d'aide-soignante. Les pièces constituant ce dossier sont listées ci-dessous, paragraphe « constitution du dossier de sélection ».

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composés d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Une note inférieure à 10/20 à l'examen est éliminatoire. Ces modalités sont définies en accord avec l'Agence Régionale de Santé. Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'aménagements des conditions de déroulement de la sélection peuvent en faire la demande. La demande d'aménagements peut être accompagnée d'informations médicales sous pli confidentiel permettant d'évaluer les besoins particuliers du candidat et de mettre en évidence ses besoins d'aménagements pour la sélection présentée. Un certificat médical du médecin traitant (ou un document académique récent dans le cadre d'une continuité de Plan d'Accompagnement Personnalisé) devra accompagner la demande d'aménagement et sera transmise avec le dossier administratif au plus tard le jour de la clôture de la sélection (conformément au calendrier affiché sur le site internet).

ATTENDUS & CRITÈRES

ATTENDUS	CRITÈRES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal.
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise de bases de calcul et des unités de mesures
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre	

CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

1. La fiche administrative – fiche n° 1. Document à imprimer de votre compte
2. La fiche de droit à la protection des données - fiche n° 2. Document à imprimer de votre compte
3. Une pièce d'identité en cours de validité
Carte nationale d'identité – Passeport national ou européen – titre de séjour
4. Une lettre de motivation manuscrite – fiche n° 3 ou papier libre
5. Un curriculum-vitae dactylographié
6. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages et à différencier de la lettre de motivation – fiche n° 4 ou papier libre
7. Selon la situation du candidat, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
8. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
9. Selon la situation du candidat, il peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant
10. Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation (02/09/2024)
11. Pour les ressortissants étrangers, une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, sauf pour les ressortissants étrangers fournissant un diplôme obtenu en France
12. Selon la situation du candidat, les titres et diplômes suivants donnant droit à un allègement de formation, joindre une copie :
 - BAC PRO ASSP
 - BAC PRO SAPAT
 - Titre prof. ADVF
 - Titre prof. ASMS
 - DE AP obtenu à partir de 2006
 - DE AES obtenu à partir de 2016
 - Diplôme d'ARM
 - DE AMBULANCIER



Tout envoi est définitif et ne peut être modifié

Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité

Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux

RÉSULTATS

Publication des résultats le mardi 2 juillet 2024 à 9 heures, à l'issue de la commission relative au jury d'admission.

La liste alphabétique des candidats déclarés admis est affichée à l'école, publiée sur le site internet de l'Ecole Rockefeller, avec notification des résultats à chaque candidat.

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE

Les candidats devront, dans un délai de dix jours, confirmer leur entrée via une inscription en ligne en 1^o année d'études d'aide-soignant.

FRAIS DE SCOLARITE

Gratuité des frais de scolarité pour les élèves en poursuite d'études, en recherche d'emploi et inscrit à France Travail : cf les conditions dans la rubrique « Gratuité de la formation » page 5

Si vous ne bénéficiez pas de la gratuité, les frais s'élèvent à 7 900,20 €

Prise en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue : 10 587,50 €

Tarif réévaluable en fonction de l'indice annuel d'inflation INSEE en juillet 2024

Tenue professionnelle : 65€ (*Référence tarif 2023-2024*)

SCHÉMA VACCINAL

ATTENTION : l'admission définitive est soumise à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Test tuberculique de référence de moins d'un an
- Hépatite B : vous devrez être vacciné(e) contre l'hépatite B, cette vaccination est obligatoire pour intégrer la formation d'aide-soignante. Il est donc fortement conseillé de débiter cette vaccination dès l'inscription à la sélection.

Vous ne devrez avoir aucune inaptitude physique ou psychique incompatible avec l'exercice de la profession

GRATUITÉ DE LA FORMATION

La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance votre formation d'aide-soignant si vous êtes inscrit à l'IFAS ROCKEFELLER et que vous êtes :

- en poursuite d'études,
- en recherche d'emploi et inscrit à France Travail.

La gratuité des frais de scolarité (coût pédagogique) concerne tout type de parcours de formation.

ATTENTION : La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne finance pas votre formation si vous êtes salarié(e)

SI VOUS N'ÊTES PAS INDEMNISÉ PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE : vous pouvez solliciter une bourse régionale selon vos ressources et celles de vos parents.
Les modalités et le code établissement vous seront transmis à l'inscription à l'école.

RENSEIGNEZ-VOUS

- Auprès de la section Aide-Soignante par mail : estelle-fondeur@ecole-rockefeller.com
- Auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction de la formation et de l'orientation :
Par courriel : aidesfss@auvergnerhonealpes.fr – Par téléphone : 04 26 73 33 33

Vous pouvez retrouver tous les détails sur le site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes